



Journée internationale de l'Alphabétisation 8 septembre 2007

Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées *expérience menée au sein du projet Equal 2* par Lire et Ecrire en Wallonie asbl

Véronique Dupont – coordinatrice de projets – Lire et Ecrire en Wallonie asbl

I. Genèse du projet

Deux constats sous-tendent le projet.

- Notre société est incapable de garantir la participation de tous et toutes à la vie sociale, culturelle, économique et démocratique. Aujourd'hui, aussi choquant que cela puisse paraître, de nombreux jeunes continuent à sortir de l'école illettrés, les personnes analphabètes ne parviennent pas à exercer leurs droits de citoyen, les adultes peu qualifiés n'ont toujours pas accès à l'emploi et à la formation. La liste des exclusions qui touchent ces publics est longue.
- Un second constat vient renforcer cette volonté d'agir : le fait que les organismes ou les associations qui touchent un public faiblement scolarisé n'ont pas nécessairement conscience des difficultés de lecture et d'écriture de ces personnes. Dès lors, pour toucher les personnes en situation d'illettrisme « là où elles sont », pour développer des moyens de lutte contre l'illettrisme, il est nécessaire que ces organismes ou associations prennent conscience de cette réalité afin qu'ils deviennent « acteurs » de changement.

Pour faire bouger les choses, changer les regards, améliorer les pratiques, il y a donc lieu de créer un réseau de partenaires capables de soutenir la personne en situation d'illettrisme. Ce partenariat doit être multidimensionnel, c'est-à-dire fondé sur des partenaires issus de secteurs différents et couvrir l'ensemble du territoire concerné. Le réseau ne doit pas être centré exclusivement sur l'offre de formation mais doit surtout veiller à la prévention et à la détection de l'analphabétisme et au soutien apporté aux opérateurs de première ligne.

Le projet « *Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées* » est un programme expérimental financé par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre d'Equal pour la période du premier janvier 2005 à fin 2007. Equal est un programme européen qui promeut des pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et les inégalités de toute nature, en relation avec le marché du travail.

Le projet Equal de Lire et Ecrire au niveau wallon s'inspire des conclusions et observations tirées d'une première expérience pilote menée en Hainaut occidental dans le cadre d'un financement sous Equal 1.

Le projet a été déposé au niveau européen par les huit régionales de Lire et Ecrire et les deux comités subrégionaux du Hainaut occidental représentés par le Forem. Il a été coordonné par Lire et Ecrire en Wallonie.

Dès le lancement de cette initiative limitée dans le temps, l'objectif était de faire la preuve de l'utilité de l'action et d'associer pleinement d'autres partenaires au niveau sous-régional. C'est ainsi qu'avant le dépôt du dossier, une présentation globale du projet a eu lieu pour recueillir l'avis et l'adhésion de partenaires potentiels interpellés par la question de l'illettrisme et désireux de se mobiliser. D'emblée, le projet vise également à renforcer l'autonomie et l'implication des personnes en situation d'illettrisme qui en sont les bénéficiaires.

Le projet s'est concrétisé par la création de neuf structures : les dispositifs sous-régionaux (constitués des partenaires locaux) au sein desquels, une instance d'opérationnalisation (le «bureau» voir ci-après) rassemble quelques partenaires en vue du pilotage des initiatives menées dans le dispositif sous-régional. L'action se déroule sur un territoire circonscrit : la Région wallonne et se calque sur le territoire des huit régionales de Lire et Ecrire. En ce qui concerne le Centre Mons Borinage, un dispositif sous-régional a été créé à Mons et l'autre à La Louvière.

Les dispositifs prennent leur ancrage dans le territoire du/de :

- Brabant wallon
- Charleroi Sud Hainaut
- Hainaut occidental
- La Louvière
- Liège - Huy - Waremme
- Luxembourg
- Mons
- Namur
- Verviers

Le comité de pilotage régional wallon impulse les lignes de conduite transversales et veille à la cohérence de l'action.

II Structuration du projet au niveau sous-régional wallon

1. Composition et fonctionnement des dispositifs sous-régionaux

Les partenaires invités à participer au dispositif relèvent des sphères :

- administrative : mutuelles, communes, provinces;
- culturelle : bibliothèques, associations, médiathèques, télévisions communautaires;
- associative : associations émanant du champ de l'éducation permanente, de la sphère sociale...;
- médicale : maisons médicales;
- sociale : centres régionaux d'intégration, centres de médiation sociale, maisons d'accueil, centre de médiation des gens du voyage, services sociaux de mobilité en région rurale, CPAS;
- insertion/emploi : EFT, OISP, régies de quartier, Forem, ALE, maisons de l'emploi, CEFO, CSEF;
- entreprises : rattachées au domaine des titres-services, entreprises d'insertion ou entreprises de travail intérimaire;
- enseignement : centres psycho médico sociaux, centres de formation en alternance, établissements d'enseignement, promotion sociale;
- syndicale;
- pénitentiaire;
- et bien évidemment des apprenants en alphabétisation.

La présidence des dispositifs est généralement assumée par une institution publique ou non-marchande. Certains dispositifs ont mis en place un règlement d'ordre intérieur (ROI) pour faciliter les relations et liaisons entre partenaires et instances. Le partenariat est toujours ouvert. Il existe des relations égalitaires entre les partenaires, avec des rôles différents.

Chaque comité de pilotage sous-régional, composé de l'ensemble des partenaires, est appuyé par un comité de pilotage restreint («le bureau») qui opérationnalise les orientations et décisions du comité de pilotage sous-régional.

A partir du constat partagé par tous les partenaires, il y a lieu de mettre en commun énergies et ressources pour construire des actions collectives faisant reculer l'analphabétisme. C'est ainsi qu'au niveau sous-régional, Lire et Ecrire est présent au comité de pilotage et au comité de pilotage restreint. Ces instances jouent un rôle de coordination de l'action au plan local. Lire et Ecrire est donc garant du processus.

2. Missions des dispositifs sous-régionaux

A partir d'un constat de départ local partagé et construit par tous les partenaires autour des questions relatives à l'illettrisme, le dispositif sous-régional vise à :

- réaliser un diagnostic sur la situation des besoins locaux en matière d'alphabétisation;
- optimiser la quantité, la qualité et la diversité de l'offre de formation;
- disposer d'une meilleure connaissance du public;
- aboutir à une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation d'illettrisme pour une meilleure insertion sur le marché de l'emploi et de la formation notamment;
- systématiser les échanges de bonnes pratiques à l'échelle locale et régionale en vue de dupliquer ces expériences dans d'autres territoires;
- veiller à l'élaboration d'outils divers pour une meilleure prise en compte de l'illettrisme;
- construire une véritable action autour du droit à l'alphabétisation dans le bassin sous-régional et au plan wallon.

Il ne s'agit ni d'un programme ni d'un produit fini mais bien d'un partenariat égalitaire fondé sur une démarche de construction commune, sur la « *co-construction* » d'outils et de pratiques par les partenaires. C'est bien à partir du constat de départ réalisé, de manière quantitative et qualitative, par tous les partenaires pour inventorier les situations concrètes insatisfaisantes (entraînement mental) par rapport à la prise en compte de l'illettrisme, que sont alors par la suite cernées les thématiques à traiter et à approfondir prioritairement par des groupes de travail ouverts à tous et toutes. Une convention de partenariat existe entre les partenaires.

3. Moyens des dispositifs sous-régionaux

Le soutien financier du projet a permis à Lire et Ecrire d'affecter à chaque dispositif sous-régional un responsable de projet à concurrence de 2/3 ETP en moyenne.

Ce dernier a pour mission de :

- animer les dispositifs sous-régionaux pour compte de tous;
- coordonner l'action des dispositifs sous-régionaux;
- être un garant méthodologique et opérationnel;
- communiquer en interne et externe;
- assurer un appui administratif et rédactionnel;
- analyser les besoins des partenaires;
- faire des liens avec la coordination wallonne (informer, alimenter, échanger), pour susciter des synergies avec d'autres dispositifs (PST3, DIISP, etc.) en Région wallonne

III Structuration du projet au niveau régional wallon

1. Composition et missions du comité de pilotage régional wallon

Le comité de pilotage régional wallon rassemble des représentants des dispositifs sous-régionaux et d'institutions wallonnes ou européennes, c'est-à-dire quelque 150 partenaires.

Le comité de pilotage régional wallon se réunit en moyenne tous les trois mois et compte une trentaine de membres.

Il intègre les éléments transversaux, assure le suivi des missions effectuées pour compte de tous par le coordinateur du projet Equal, la mutualisation des questions et résultats des dispositifs locaux et sous-régionaux, l'élaboration de positions communes qui concernent l'ensemble des dispositifs sous-régionaux, la structuration de liens entre eux.

L'impulsion, la coordination générale du projet, l'appui aux dispositifs sous-régionaux sont assumés par Lire et Ecrire en Wallonie, coordinateur du projet Equal.

2. Moyens affectés à la coordination générale du projet

Pratiquement, c'est Lire et Ecrire en Wallonie, qui, en tant que coordinateur du projet, en assume l'orchestration.

Le financement du projet permet à Lire et Écrire en Wallonie d'affecter un temps plein pour :

- assumer la coordination et l'impulsion générale, l'administration, les négociations interrégionales;
- mutualiser ce qui se passe dans les dispositifs sous-régionaux;
- soutenir et accompagner chaque dispositif sous-régional;
- organiser la circulation de l'information;
- assurer la cohérence de fond entre tous les dispositifs;
- accomplir le travail administratif et financier;
- animer des réunions de coordination mensuelles qui rassemblent les responsables de projet afin de procéder à un état d'avancement des travaux, de dégager des préoccupations communes, de veiller à leur accompagnement méthodologique, d'établir des liens de transversalité.

3. Les Groupes de travail au niveau sous-régional et régional

Trois grands axes sont traités au sein de l'ensemble des dispositifs sous-régionaux et au niveau régional wallon. Il s'agit de :

- la prévention ou comment aboutir à « une école de la réussite pour tous »;
- l'offre de formation en alphabétisation qui devrait être de qualité, décentralisée, renforcée, diversifiée;
- la prise en compte des personnes illettrées, des réalités quotidiennes rencontrées dans les services publics, les associations, les syndicats, les entreprises, les écoles, par la modification des pratiques et de la communication. Pour que chacun puisse faire valoir ses droits au logement, au travail, à la santé, à la culture... même s'il ne sait pas lire ou écrire.

Des thématiques transversales sont par ailleurs présentes également : la participation des personnes illettrées, la question du genre et de l'égalité des chances, la dimension transnationale.

C'est ainsi qu'au niveau transnational, le travail mené avec notre partenaire « *Amiens Avenir Jeunes* » a eu pour objectif, d'une part de travailler ensemble la mutualisation, l'échange, l'analyse et l'évaluation des pratiques de sensibilisation et de communication à destination des travailleurs et des entreprises concernant l'entrée en formation des travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture. D'autre part, il s'agissait de mutualiser, d'analyser et d'évaluer des pratiques pédagogiques concernant le contenu des

formations en compétences de base pour des travailleurs illettrés. Ce travail a été réalisé par Lire et Ecrire en Wallonie en étroite collaboration avec Lire et Ecrire en Hainaut occidental.

La question du genre a été travaillée en partant de la réalité des partenaires de chaque dispositif et en s'interrogeant sur la question de la double exclusion (être femme et en difficulté de lecture et d'écriture)

La participation des personnes apprenantes, quant à elle, est une dimension essentielle du projet. Il s'agit de prendre en compte les personnes pour lesquelles le projet a été construit et de s'appuyer sur leur dynamique car elles sont les meilleurs témoins de l'intérêt des actions et acteurs potentiels d'une dynamique au-delà de la formation.

Selon les réalités sous-régionales, le constat de départ effectué, les difficultés et priorités identifiées par les partenaires, des groupes de travail thématiques ont été créés. Ces groupes de travail rassemblent les partenaires intéressés, définissent des cahiers de charge, déclinent des actions. Des liens entre les sous-groupes de travail ont été initiés au niveau régional wallon et des thématiques communes sont traitées au plan sous-régional. C'est ainsi que les dispositifs sous-régionaux dont les groupes de travail portent sur l'accueil se réunissent ponctuellement pour confronter leurs travaux. Il s'agit essentiellement des dispositifs sous-régionaux du Brabant wallon, du Luxembourg, de Mons, de La Louvière, de Charleroi et de Liège. Le point IV reprend un aperçu synthétique des sous-groupes de travail menés dans chaque dispositif.

IV. Aperçu des thématiques traitées

Thèmes traités	Objectifs recherchés	Dispositifs concernés
Culture	Rendre la culture accessible aux publics en situation d'illettrisme. Promouvoir un événement relatif à cet objectif.	Luxembourg
Monde du travail	Rechercher à sensibiliser les employeurs potentiels à la question de l'illettrisme en entreprise, inventorier les obstacles et appuis à apporter.	Namur, Luxembourg, Verviers
Enseignement	Sensibiliser le monde de l'enseignement en matière de prévention. Développer des actions locales. Construire des méthodologies adaptées à l'apprentissage.	Luxembourg, Verviers, Hainaut occidental
Ruralité	Prendre en compte les spécificités du milieu rural et les obstacles rencontrés en matière d'entrée en formation, de rencontre de la demande des publics ruraux.	Namur
Accueil – Orientation - Formation	Aborder les problèmes concrets rencontrés à l'accueil par les publics en situation d'illettrisme. Promouvoir des actions, inventorier les services pour changer les pratiques.	Luxembourg, Charleroi, La Louvière, Mons, Brabant wallon, Liège
Filières et passerelles en matière de formation	S'interroger sur les perspectives de formation des personnes en situation d'illettrisme, sur l'accessibilité de l'offre de formation pour adultes, proposer un cadre d'action et des solutions pour les opérateurs locaux.	Brabant wallon, Namur
Offre et demande de formation	Examiner comment concilier l'offre et la demande de formation des personnes, relever les obstacles.	Verviers

V. Conclusions

1. Les difficultés rencontrées

L'expérience menée tend en effet à démontrer que :

- le fait de réunir, au niveau sous-régional et régional, un nombre considérable d'acteurs provenant d'horizons variés nécessite un important travail de clarification et d'information sur le projet, sa démarche, sa finalité, ses enjeux et son financement;
- l'appropriation des actions par chacun et la découverte du processus de partenariat exigent du temps, de l'énergie, un investissement collectif et individuel ;
- les rythmes de chacun ne sont pas synchrones : des ajustements entre les partenaires sont parfois nécessaires ainsi que des retours en arrière. Lors de la recherche et de l'intégration de nouveaux membres, il est essentiel d'associer tous les partenaires anciens et nouveaux, de les impliquer d'emblée et de générer une culture commune du partenariat. Il faut s'assurer, dès le départ, que tous les acteurs concernés sont conviés au projet;
- la prise en compte et la valorisation de chacun (selon son secteur, son institution, son positionnement dans l'organisation) exigent impérativement une connaissance de base des enjeux locaux, de l'environnement, du mode de communication. La complexité des enjeux institutionnels peut parfois provoquer des difficultés et ralentir la dynamique de certains projets. Les priorités des uns et les stratégies des autres peuvent retarder les actions. La connaissance du territoire, de ses institutions, de la législation est un préalable indispensable;
- le temps nécessaire pour produire des effets pratiques est long. Il faut donc penser à motiver et à associer périodiquement l'ensemble des partenaires afin de leur permettre de disposer d'une vision globale de l'évolution du projet et de son impact à leur égard. C'est ainsi que plusieurs dispositifs ont mis en place des événements mobilisateurs pour resserrer et réaffirmer la dimension partenariale. Des moments d'évaluation ponctuels et la rencontre avec d'autres dispositifs sont autant d'éléments constitutifs du partenariat;
- le lien entre le projet sur les dispositifs territoriaux et d'autres dispositifs ou projets doit être précisé. Quels outils de communication concevoir pour assurer le bon déroulement des activités, leur assurant une complémentarité au plan local et régional ? Cette étape est en effet indispensable pour ne pas fonctionner en vase clos et pour pouvoir agir ainsi sur plusieurs fronts.

2. Les plus-values identifiées

Elles portent sur la mise en réseau, le partenariat, les changements de pratiques, certaines actions concrètes spécifiques.

C'est ainsi que :

- Les dispositifs sont des endroits où chacun peut apporter, à son niveau, sa contribution à la lutte contre l'analphabétisme tant au plan local que régional et fédéral. La diversité des partenaires permet d'aborder l'illettrisme sous plusieurs angles d'approche ;
- Le rôle de "ressource" et "expert" joué par Lire et Ecrire a permis de mobiliser les partenaires, de porter et soutenir la question de l'illettrisme en profondeur au sein de chaque dispositif sous-régional dans la durée en développant un véritable maillage sous-régional. Les partenaires présents au niveau d'une sous-région éprouvent de réels besoins et disposent de peu de ressources en matière de lutte contre l'illettrisme. Ils doivent donc travailler constamment avec un opérateur maîtrisant bien la problématique pour accéder à des pistes d'action efficaces et professionnelles au niveau du conseil et de l'accompagnement ;
- Les partenaires autour de la table sont très mobilisés pour échanger entre eux des informations, ressources, outils, pour débattre de problématiques liées à l'alphabétisation et établir des liens

complémentaires entre les différentes dimensions rencontrées dans leur travail (prévention, prise en compte, accueil, orientation, formation, insertion). Il faut faire émerger des lignes de force communes en tenant compte du fait que l'on part bien des besoins des publics et non des institutions ;

- La mise en réseau facilite la levée des obstacles lorsque plusieurs partenaires sont concernés. Solutionner une problématique de manière collective permet de gagner du temps et d'agir sur plusieurs fronts. Les moments de rencontre entre les différents acteurs, la possibilité d'avoir accès à un regard extérieur permet d'apporter des éléments de réponse aux questions suscitées par le quotidien des institutions présentes dans le partenariat ;
- Le soutien logistique et la formalisation des réunions constituent des appuis méthodologiques et de motivation ;

Les différents opérateurs se connaissent et se reconnaissent dans leurs orientations, leurs expertises afin de manière à mener une action concertée. Cela améliore l'orientation des publics vers des lieux adaptés à leurs besoins et demandes. De cette façon, les partenaires concernés ne doivent plus répondre à l'ensemble des sollicitations qui leur sont adressées. La mise en réseau améliore en effet la qualité des orientations du public vers l'endroit adéquat de formation. Par ce biais, les économies d'échelles sont favorisées et les doubles emplois évités.